

Conseil municipal
Séance du 17 mai 2013

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la répartition des sièges des délégués des conseils municipaux à la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre pour les prochaines élections de 2014.

Dans le cadre de la réalisation du golf, le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé la cession pour l'euro symbolique de chemins d'exploitation appartenant à la commune au profit de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre.

Les travaux de la salle d'activités sont terminés. L'installation de pompes à chaleur dans les écoles primaire et maternelle aura lieu pendant les vacances d'été afin de ne pas perturber les cours.

Tous les habitants sont invités à partager le verre de l'amitié à l'occasion de la fête des mères et des pères qui se déroulera le samedi 1^{er} juin à 11 h à la salle des fêtes.

La journée pétanque est fixée au dimanche 15 septembre.